

LA LETTRE

ARTENRÉEL



Au moment où la lettre s'en va chez l'imprimeur, nous ne pouvions taire notre immense désarroi face à l'épouvante qui s'est abattue sur notre pays ce 13 Novembre. Nous partageons la douleur de celles et ceux touchés par l'horreur de cet effroyable instant.

Puisse par sa ligne éditoriale souvent optimiste et gaie, notre lettre d'information résister toujours à la triste tentation de ne plus être au cœur du vivant.

actu coopérative

LES 10 ANS D'ARTENRÉEL

Stéphane Bossuet

Artenréel fête ses dix ans le 27 novembre prochain, notre coopérative a grandi mais a gardé en elle son cœur d'enfant.

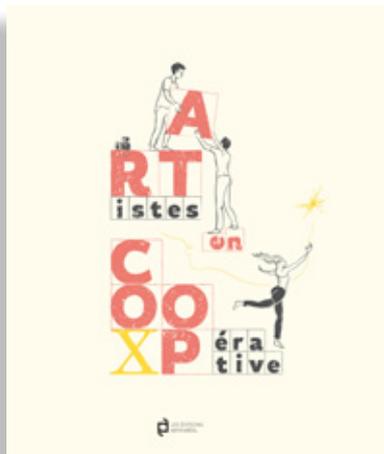
Un anniversaire qui marque une décennie pour un projet qu'on aime toujours à présenter et dont les effets - nous avons toujours été confiants et maintenant sommes parfaitement rassurés - risquent fort de se prolonger dans le temps. L'assurance de notre reconnaissance fait référence à la loi sur l'Economie Sociale et Solidaire du 31 juillet 2014. Nous l'attendions depuis plusieurs semaines, le décret relatif aux Coopératives d'Activités et d'Emploi et aux Entrepreneurs salariés est paru ces jours derniers au journal officiel et s'appliquera au 1er janvier 2016 ! Nous pouvons nous féliciter de cet immense travail collectif qui va nous permettre de rentrer, ensemble, dans une nouvelle phase de développement de l'entrepreneuriat salarié, qui valorise la liberté individuelle sans renoncer à la solidarité collective. Les CAE ayant pris la mesure de l'évolution profonde du travail en France, avec le recul du salariat et par la même la montée du travail autonome. Avec le décret, les CAE confirment la possibilité de permettre à chacun de développer son travail avec ses talents et à son propre rythme sans renoncer aux sécurités collectives. Référence aussi à la confiance de l'innovation, grâce au label des CAE mis en place et délivré par Coopérer pour Entreprendre en complément de la loi sur l'ESS. La mission du label consiste à garantir aux entrepreneurs et aux partenaires des entreprises fiables et responsables, respectueuses de la loi et résolument ancrées

dans l'économie sociale et solidaire sur les territoires. Les effets doivent accroître la visibilité des CAE, déployer et partager les bonnes pratiques, démontrer les attachements aux principes de notre réseau : une éthique, une philosophie et des engagements coopératifs communs.

Référence encore à un contexte sociétal en pleine mutation, Artenréel poursuit son engagement d'entrepreneur culturel autant vis à vis des citoyens - plus-values artistiques, culturelles, sociales, économiques et démocratiques des apports de l'art et de la culture, que vis à vis des organisations - plus-values économiques, coopératives, managériales, d'articulation entre les différentes échelles du territoire. Pleinement rattachées à la SCIC Cooproduction dans sa gouvernance, Artenréel et les autres CAE du groupe ont écrit un plan stratégique décliné en grands objectifs assurant la pérennité de notre modèle économique. Le chantier actuel sécurisant l'ensemble de nos processus organisationnels est un de ces objectifs au service de la recherche et développement en innovation sociale sur notre territoire. Notre état d'esprit coopératif et mutualiste convoque chacun d'entre nous à inventer de nouvelles formes de coexistence et d'échange avec une diversité d'acteurs ou de partenaires porteurs aussi d'autres valeurs, d'autres préoccupations, d'autres façons de faire que les siennes. Le projet en cours autour d'un lieu partagé emblématique de ces fertilisations croisées, tel le site de la Coop alsace témoigne qu'Artenréel devra prendre prochainement sa juste place parmi les acteurs et fabricants du nouveau projet urbain de Strasbourg.

Un anniversaire qui annonce encore d'autres bonnes nouvelles. Elles et ils l'ont fait, elles et ils l'ont écrit, elles et ils veulent nous le faire partager ! Vous l'aurez compris, il s'agit bien du livre *Artistes en coopérative*, conçu et édité par sept entrepreneurs salariés, retraçant nos dix années Artenréel en dix chapitres coopératifs. Gardons encore le secret du dit manuscrit malgré quelques indices révélés au verso de cette lettre. L'ouvrage sera distribué aux chanceux qui ont dès l'été soutenu le projet via la plateforme de crowdfunding issue de l'ESS Arizuka. D'autres contributeurs les ont depuis imités, d'autres dont vous serez c'est sûr, pourront acquérir l'objet le soir du 27 novembre. Enfin pour les plus étourdis (oui il y en a et on les aime aussi) pourront décider a posteriori et oser à tout moment de se l'offrir en nous contactant. Des partenaires proches, parties prenantes depuis dix ans de notre aventure, ont aussi apporté leur soutien à la réalisation de ce projet tout en images et en mots. A toutes et à tous, de tout cœur un grand merci !

Et comme un Anniversaire se fête aussi avec bulles, musique et menus plaisirs épicuriens... un soir de fête a été concocté pour celles et ceux chanceux d'avoir réservé ce moment de pure convivialité. « C'est par la joie qu'on accède à la vérité la plus haute » disait Spinoza !



RENCONTRE AVEC **CLAUDE BRIGNON**

Responsable du service services à la personne, unité territoriale du Bas-Rhin à la DIRECCTE

POUVEZ-VOUS NOUS PRÉSENTER LA DIRECCTE, SON SIGLE ET SES MISSIONS, VOTRE FONCTION ?

La DIRECCTE est la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi. Une institution née en 2010 d'une fusion de différents services liés au travail et à l'emploi. Ses missions consistent à accompagner le développement des entreprises en favorisant leur compétitivité, de permettre l'inclusion professionnelle des personnes les plus fragiles, exclues du marché du travail ou de l'activité, et enfin de veiller au respect de la réglementation sur le marché du travail, en lien avec la sécurité des consommateurs. Je travaille au sein de l'équipe des politiques de l'emploi au niveau départemental, plus particulièrement pour l'économie sociale et solidaire et le service à la personne.

QUAND ET COMMENT AVEZ-VOUS RENCONTRÉ ARTENRÉEL ? A L'ÉPOQUE, PENSIEZ-VOUS QUE CETTE CAE AVAIT SA PERTINENCE DANS LE MONDE DU TRAVAIL ET DE L'EMPLOI ?

J'étais en lien avec l'OGACA pour l'accompagnement de la professionnalisation des artistes bénéficiaires du RMI. Les actions volontaristes menées à l'époque avaient montré leurs limites par rapport à la mise en œuvre de leurs projets. Quand la CAE est née, ce type d'organisation semblait d'une pertinence absolue pour l'adaptation des outils spécifiques aux métiers de la culture. Il y avait une problématique socio-économique avec les artistes qui valait la peine qu'on essaye de répondre aux attentes et aux besoins de ces personnes. Le premier intérêt que j'ai perçu était son aptitude à limiter les risques individuels et de pouvoir à travers elle, bénéficier d'une convention collective, du régime de droit local, du chômage et de la retraite. Ce côté structurant pour un type de public sur un territoire me semblait primordial. Même si à l'époque, la Direction générale du travail a accepté la reconnaissance d'un concept - celui d'entrepreneur salarié - alors qu'il n'avait aucun statut juridique. Jusqu'au décret de 2015, c'était l'insécurité juridique. N'importe quel inspecteur du travail aurait pu remettre en cause ce statut. Mais pour changer les choses, il faut prendre des risques, essayer en espérant que ça marche. En face, des personnes ont pris des risques, il existe des entrepreneurs au sens noble du terme.

LA DIRECCTE A SOUTENU ARTENRÉEL ET SES DÉVELOPPEMENTS, RACONTEZ-NOUS L'HISTOIRE DE CE SOUTIEN HUMAIN ET FINANCIER.

Faisant partie du Ministère du Travail, nos soutiens ont été divers, financiers avec les aides au démarrage et à l'adaptation des outils ; juridique par rapport au statut de l'ES et Thierry Page (ancien directeur du travail) a beaucoup aidé à convaincre les acteurs au sein du microcosme de la création d'activité, aider à faire connaître et à accepter la CAE. J'ai eu un rôle de facilitatrice et d'aide au réseautage en faisant le lien avec les services du développement économique et de l'emploi. Arterréel a vite démontré qu'elle fonctionnait, nous avons travaillé en toute transparence, comme des partenaires, dans un esprit de co-construction. Le financement des coopératives est alors remonté au niveau du développement économique et de l'emploi, il a fallu expliquer et distiller de la bienveillance.

VOUS AVEZ AUSSI SOUHAITÉ SOUTENIR SES DÉVELOPPEMENTS, AVEC LA CRÉATION DES AUTRES CAE - ANTIGONE, COOPÉNATES, COOBATIR ... - POUVEZ-VOUS NOUS DIRE POURQUOI ET COMMENT ?

Effectivement, les autres CAE ont bénéficié de l'aide au démarrage et au fonctionnement. Avec Coopénate, j'ai vu un bénéfice incommensurable qui est celui d'avoir un interlocuteur - le gérant de la CAE - plutôt que cinquante à soixante-dix interlocuteurs différents avec les micro-entreprises. Les CAE sont une réponse à tous ceux qui ont un germe de chef d'entreprise mais qui ont besoin d'être épaulé tout en gardant leur autonomie. La prise de risque par rapport à ses biens propres est évitée, le suivi régulier de l'activité permet d'arrêter proprement avant qu'on ne puisse plus rien faire en cas d'échec du projet. C'est un garde-fou intéressant, soit on pérennise son activité en devenant coopérateur, soit on sort en gardant des billes. Le risque pèse sur le collectif pas sur l'individuel. On constate que le nombre de coopérateurs a grandi au fil des années, les CAE ont tout à fait pris leur place et aujourd'hui la question ne se pose plus.

QUEL REGARD PORTEZ-VOUS AUJOURD'HUI - APRÈS DIX ANS D'EXPÉRIMENTATIONS ET CONSOLIDATIONS - SUR NOS CAE ET QUE SOUHAITEZ-VOUS POUR DEMAIN ?

Avec la loi Hamon, il y a une reconnaissance et une sécurité juridique de l'activité en CAE. Maintenant que le législateur les reconnaît et sécurise leur activité, leur nombre a explosé sur le territoire et c'est parfait ainsi. Les critères sont clairs et les ES doivent décider au bout de trois ans. Pour les nouvelles CAE, il y a désormais des modèles, des réseaux, des transferts de savoir faire, c'est beaucoup plus sécurisé. Plus il y aura un maillage territorial et des spécialités, plus le concept fonctionnera. La crise économique a en quelque sorte apporté à l'économie sociale et solidaire (ESS) un regard bienveillant des gouvernants et de l'Europe. Dans la tourmente, certains étaient moins agités et c'était l'ESS. On voit qu'on n'a jamais autant parlé des SCOP. Aujourd'hui, nous présentons cette alternative aux porteurs de projets lors des réunions d'information. Je souhaite qu'au-delà de toutes les métamorphoses du paysage socio-économique, on arrive à assurer la pérennité des CAE, car les fonds publics qu'ils soient territoriaux, européens ou de l'Etat, vont se tarir. Tous ensemble, nous devons réfléchir à des manières de se pérenniser car si on perd les CAE, on perd beaucoup plus en termes de chiffre d'affaire et de cotisations sociales. Quelque soit le modèle économique, il faut comprendre que les CAE auront toujours besoin d'une compensation financière, une partie ne sera jamais auto-financée. Ce manque à gagner c'est la partie du collectif et de l'accompagnement, c'est un vrai pari sur l'avenir et peut-être que le service d'intérêt économique général (SIEG) est une des pistes d'avenir pour la consolidation des financements des CAE.



portraits d'entrepreneurs

CÉLINE FLIEG

ALIAS LA RAINETTE LOQUACE

Chargée de communication culturelle

Après une licence de lettres modernes obtenue à l'université de Strasbourg, Céline est embauchée au TJP – Centre Dramatique National d'Alsace – d'abord comme vacataire chargée d'accueil billetterie puis très vite en tant que chargée de presse. Son évolution au sein du théâtre est rapide, elle va pendant dix ans être tour à tour chargée de diffusion puis chargée de communication et de presse. En 2008, elle reprend une licence en design à la faculté d'arts, motivée par la communication dans son ensemble. Saisie en cours de formation par ses atouts et sa valeur ajoutée, à savoir sa connaissance des milieux de la culture et ses compétences en rédactionnel et graphisme, elle se sent mûre pour un nouvel élan. Elle quitte le théâtre en bonne entente et remplace pour dix mois une chargée de communication au sein d'une entreprise du tertiaire. Dès septembre 2012, elle souhaite mettre à profit ses compétences, et choisit de le faire à Arternréel. Grâce aux premiers workshops et ateliers, elle cerne mieux les enjeux de la coopérative, au sein de laquelle elle développe une activité de communication, conseil en rédactionnel, support graphique, site internet et relations presse. Ses clients se trouvent principalement dans la culture : le festival Musica ou celui de Jazz manouche de Mulhouse, des compagnies de théâtre comme Actémobazar, Est-Ouest Théâtre ou encore la danseuse Olga Mesa. Elle s'investit dans la vie coopérative, y fait de belles rencontres notamment grâce aux pôles métiers, qui sont comme un point de

Photo : Anne Perret



repère permettant l'échange. Elle affirme ne jamais refuser de donner un coup de pouce à d'autres ES qu'elle sollicite si besoin. L'échange de bonnes pratiques et de clients éventuels est de mise au sein des graphistes et rédacteurs. Depuis son arrivée, il y a trois ans dans la CAE, Céline attendait de pouvoir expérimenter un projet collectif. Le projet du livre Artistes en coopérative arrive à point nommé avec l'envie de monter une maison d'édition au sein du pôle écriture/édition. Elle trouve sa place à la coordination du projet, car il est dans son caractère de prendre les choses en mains pour qu'elles avancent. Elle dit « dans le collectif, il faut quelqu'un qui plonge, coordonne même si ce n'est pas le décisionnaire. »

C'est ce qu'elle fait en animant le projet avec verve en ce qui concerne le crowdfunding, pendant six semaines où elle a montré sa créativité, convaincue et convaincante. Une sacrée aventure, une campagne qui a montré l'intérêt des personnes. Ce livre, c'est l'occasion pour elle de connaître un peu mieux la coopérative en prenant du recul par rapport aux choses passées, c'est selon elle, précieux pour la compréhension de l'outil CAE, que l'on soit dans ou à l'extérieur de la coopérative. Elle dit : « C'est une belle trace pour tous ceux qui sont ES, tous devraient l'avoir, car il peut donner envie de se lancer dans des projets. » Et l'avenir, Céline le voit en consolidation des acquis, devenir sociétaire car c'est pour elle une évidence. Les liens tissés, elle ne peut les envisager que de façon pérenne.

www.larainettelouqace.com

IVAN SCHNEIDER

ALIAS SNYD

Graphiste, illustrateur



Formé au graphisme à la MJM à Strasbourg, Ivan est embauché comme jeune graphiste à Outils Wolf à Wissembourg pendant deux ans, puis à Casal Sport à Eckbolsheim pendant treize ans où il y fait par ailleurs ses armes en tant que Délégué du personnel. Pourtant dès le plus jeune âge, il rêve d'être dessinateur de bande dessinée – il possède une collection de plus de 3000 BD et une aisance graphique qui

le prédestine. Ses responsabilités de jeune père de famille l'orientent vers le graphisme, car il ne se sent pas tout à fait cigale... et puis, avec le temps, il dit aussi « les délires d'ego me laissent de marbre » ce qui ne l'empêche pas d'avoir une production personnelle d'illustrateur notamment dans le fanzine Pointbarbd ou avec son projet d'auteur Englemor. En 2012, Ivan entre à Arternréel après une rupture conventionnelle et le désir de mener des projets en tant qu'indépendant mais aussi dans un esprit d'échange et de co-création. Son choix se fait sans hésitation. Dans la balance, il y avait l'auto-entrepreneuriat ou la Maison des artistes, mais la protection sociale et l'envie d'être à plusieurs le fait se tourner vers la CAE. Plus le temps passe, plus il se dit satisfait car les personnes qu'il rencontre dans la coopérative et le partage des valeurs lui correspondent. Ce qui le motive ce sont

les relations humaines et jusqu'à présent dans Arternréel, il a été comblé. Le pôle Arts appliqués avec son labo de graphistes réunis autour du « Pack COM » lui a permis d'imaginer à plusieurs des activités, de brasser des compétences. La coopération est ce qui le motive et il souhaite la mettre en œuvre, car derrière le travail, il voit l'échange, la possibilité d'apprendre des autres. En outre, s'il est arrivé à Arternréel avec ses propres clients, la CAE lui a permis la rencontre de nouveaux marchés. Grâce à Arnaud Redoutey, il illustre la couverture du magazine Citoyen nature de l'association Alsace Nature, avec Yann Cartaut, Romain Gautreau et Hector Garcia, eux-mêmes entrepreneurs salariés, qui réalisent le graphisme du magazine. Ce projet est l'illustration qu'on peut coopérer dans le partage. Arternréel est pour Ivan un projet stimulant au sein duquel il réalise des choses qu'il n'a pas pu faire en entreprise. Quand on évoque ses projets coup de cœur, il dit que les projets en cours sont toujours ceux qui lui tiennent le plus à cœur, même si dans l'après coup, il est très critique. Aujourd'hui, c'est le livre Artistes en coopérative qui tient le haut du pavé, il signe l'illustration de couverture et le graphisme intérieur en partage avec Yann Cartaut. Ce livre, on peut dire qu'il en est le premier initiateur, car dès décembre 2013 au sein du pôle métier écriture/édition, il dit son appétit de faire un livre. Les premières idées sont nées d'un besoin d'entrepreneur salarié de partager autour de la coopération et de le faire à plusieurs. Il aura fallu deux ans à ce projet pour aboutir depuis la recherche de financements jusqu'à l'impression finale. Vous y découvrirez ses illustrations car pour Ivan, « un bon dessin vaut souvent mieux qu'un long discours »...

www.snyd.fr

« ARTISTES EN COOPÉRATIVE » LE LIVRE

Sept entrepreneurs salariés issus du pôle Écriture/édition regroupant des personnes des métiers de l'édition, de l'écriture et du graphisme ont porté le projet depuis deux ans de réaliser un ouvrage collectif pour les dix ans d'existence de la coopérative. Coordonné par Céline Flieg, agitatrice de fonds et d'idées, écrit par Stéphanie Robert, Nicolas Kempf, Sabine Bossuet, mis en photos par Laura Mathern, illustré par Ivan Schneider et mis en page par Yann Cartaut, préfacé par Catherine Trautmann, porté à bout de bras par Anne Perret et Stéphanie Bossuet, *Artistes en coopérative* sortira ce 27 novembre 2015. Le livre donne à lire le parcours, les projets, les soutiens et les acteurs de la coopérative, il met en lumière les artistes qui ont choisi d'entreprendre autrement, d'inscrire

leur pratique dans le temps réel de l'économie, il donne la parole à des observateurs de la vie politique, intellectuelle, artistique et coopérative qui se sont penchés d'assez près sur le projet, il retrace les grandes lignes de l'histoire d'Artenreel en donnant à comprendre ses différentes étapes et développements. L'ouvrage est donc à la fois un outil pédagogique pour ceux qui souhaitent découvrir le fonctionnement d'une CAE et un témoin pour tous les projets qui ont vu le jour en son sein. Il est aussi un beau projet de coopération entre entrepreneurs salariés qui ont été à l'initiative du livre et salariés de l'équipe d'appui qui ont soutenu le projet pour ses choix éditoriaux, son écriture, la recherche de partenaires... Enfin ce livre est un test grandeur nature pour une maison d'édition made in Artenreel.

10 années se sont écoulées, entre la création d'Artenreel (1^{ère} CAE Culture de France), début 2005, dans un coin du bureau à l'OGACA, et aujourd'hui... 10 années d'entrepreneuriat culturel, 10 années d'expérimentation et d'innovation sociale, 10 années de coopération et d'économie sociale et solidaire. Artenreel est aujourd'hui bel et bien inscrite dans le paysage : elle a entraîné dans son sillon la création de plusieurs coopératives en Alsace (les CAE Antigone, Coopénates, Coobâtir, la SCIC Cooproduction, et le bureau de production Spectacle Vivant Artenreel#1¹) et l'émergence de dispositifs (Info Conseil Culture, PIMENTS). Elle participe activement aux écosystèmes locaux et nationaux en s'inscrivant dans de nombreux réseaux, contribue au développement des CAE Culture² au niveau national via le réseau Coopérer pour entreprendre. Artenreel accompagne en permanence plus d'une centaine d'entrepreneurs salariés dont 15% d'entre eux sont sociétaires, et également plusieurs projets collectifs, nés des rencontres entre artistes et porteurs de projets de la coopérative. En 10 ans, près de 300 entrepreneurs salariés ont franchi la porte de la CAE pour y développer leurs activités. Artenreel, c'est aussi une entreprise coopérative qui contribue au développement économique du territoire : environ 2 millions de budget annuel (fonctionnement, projets et activités des entrepreneurs), plus de 10 millions cumulés depuis la création d'Artenreel. Le modèle coopératif affirme son ancrage de façon pérenne à travers une lucrativité limitée qui donne priorité aux fonds propres et à la constitution de réserves impartageables, moteurs du développement et de l'investissement. Une histoire riche d'aventures, de rencontres humaines, d'actions et de projet, qui ne sont pas un aboutissement mais un commencement, avec de nombreux défis à relever pour les années qui viennent. Rendez-vous dans 10 ans !

Joël BEYLER

¹ www.antigone.coop
www.coopenates.com
www.coobatir.com
www.cooproduction.coop
www.artenreel-diese1.com
www.infoconseil-culture.com
www.cooperer.coop

² CAE Culture en France :
CLARA à Paris,
Artefacts à Orléans,
Chrysalide à Quimper,
Appuy Culture à Clermont-Ferrand,
OZ à Angers,
Consortium à Poitiers



entrées / sorties

Victoria Calligaro, Olivier Chabrilange, Sophie Dorothee Kleiner, Cyril Leclerc, Thierry Raynaud, Cyrielle Renault, Guillaume Schaal font leur entrée dans la CAE et nous leur souhaitons la bienvenue.

D'autres entrepreneurs salariés poursuivent leur chemin ailleurs, ils déménagent, créent leur entreprise, trouvent un emploi salarié dans une structure, deviennent intermittent : Claire Brandin, Morgane Degrelle, Franck Philippe, Sandrine Roux, Silvi Simon, Pierre Soignon, Grégory Travassac ont souhaité prendre leur envol pour d'autres projets, nous leur souhaitons bonne chance.

ARTENREEL

Rédaction : Sabine Bossuet - Graphisme : Lionel Grob - Comité de rédaction : Equipe d'appui
13 rue Martin Bucer - 67000 Strasbourg - 03 88 44 50 99 - cooperative@artenreel.com